

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal :

SOCA2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce master [60] en approches sociologiques et anthropologiques offre un bagage solide pour appréhender les mondes contemporains à partir des grilles de lectures sociologiques et anthropologiques. Il s'agit d'une formation principalement théorique ancrée dans des réalités et terrains concrets avec ouverture aux méthodes de recherche des deux disciplines.

Ce Master peut, à certaines conditions, être suivi directement après un Bachelier et peut aussi être le complément idéal pour un diplômé d'un master d'une autre discipline.

Votre profil

Vous

- souhaitez développer un regard critique et engagé sur les sociétés contemporaines à partir des outils de la sociologie et de l'anthropologie.
- vous intéressez aux questions sociales (interculturalité, inégalités et cohésion sociale, développement durable, avancées technologiques, genres, migrations, rapport à la nature, ...), aux cultures du monde, à la mondialisation ;
- voulez comprendre en profondeur votre société et vous y engager.

Votre futur job

Ce master [60] offre à toutes et tous un diplôme extrêmement polyvalent qui ouvre l'accès à de multiples professions dans l'administration publique, le monde associatif, la coopération au développement, l'enseignement, l'aide sociale et l'action (inter)culturelle, le consulting, le journalisme.

Pour les diplômés d'un master d'une autre discipline, ce master permet en outre d'acquérir des compétences professionnelles complémentaires à leur formation initiale.

Votre programme

Cinq types d'activités vous sont proposés :

- **Fondements** - 10 crédits
Ces cours abordent les grands fondements théoriques en sociologie et anthropologie
- **Ouverture méthodologique** - 5 crédits
- **Cours au choix** - 25 crédits
Cours structurés en fonction de thématiques clefs (genre, famille, migrations, écologie, numérique, ...) abordées sous l'angle sociologique ou anthropologique ;
- **Chaire Leclercq** - 3 crédits
Cette chaire permet à des conférenciers de renom de présenter leurs travaux de recherche
- **Un travail de fin d'étude de nature théorique** - 17 crédits

SOCA2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Agir en tant qu'universitaire, conscient des spécificités des regards de sociologue et d'anthropologue, capable d'analyser rigoureusement une problématique sociale et culturelle dans certains champs ou secteurs sociaux spécifiques, de saisir les mutations et enjeux contemporains, et de se positionner et s'engager avec pertinence tels sont les défis que le diplômé du master [60] en sociologie et anthropologie se prépare à relever.

A travers des problématiques diverses, (socialisation, identité(s), culture, pouvoir, organisation, régulation, classes, inégalités, conflits culturels et/ou sociaux, changement et mouvements sociaux), la sociologie a pour objet central de comprendre les acteurs sociaux (individus ou groupes), leurs relations et rapports au sein des sociétés contemporaines. L'anthropologie est la science qui s'intéresse à ce qui touche à l'être humain allant du développement de l'espèce humaine jusqu'aux formes les plus surprenantes de réalisations et de phénomènes propres aux communautés humaines. L'anthropologie sociale et culturelle est la branche de l'anthropologie qui se penche plus particulièrement sur les multiples créations culturelles et sociales des êtres humains.

Le programme de master 60 en sociologie et anthropologie se situe dans un mouvement de rapprochement entre sociologie et anthropologie, initié il y a plus de dix ans dans notre université. C'est en regard de ce contexte que le Master [60] en sociologie et anthropologie a pour visée de former les étudiants à une maîtrise des questionnements centraux constitutifs de la sociologie et de l'anthropologie, au développement d'une réflexion sur les complémentarités et spécificités de ces deux angles de lecture. L'accent est davantage mis sur l'approfondissement théorique des démarches d'analyse de l'anthropologie et de la sociologie plutôt que sur une formation méthodologique et pratique à la recherche empirique.

L'étudiant s'engageant dans ce master est : un diplômé universitaire d'un master d'une autre discipline souhaitant suivre une formation complémentaire en socio-anthropologie, ou est déjà actif professionnellement dans un contexte socio-culturel donné et souhaite enrichir sa pratique d'un cadre universitaire, ou est un diplômé d'un bachelier universitaire ou d'une haute école en sciences sociales. Ce programme de Master lui permet d'élargir et/ou d'approfondir ses acquis (connaissances et compétences) en sociologie et anthropologie en intégrant une approche universitaire, un regard réflexif et une prise de recul critique.

Au terme du master [60] en sociologie et anthropologie, le diplômé aura développé les connaissances et les compétences centrales suivantes:

- Maîtriser et mobiliser de manière critique un corpus de savoirs approfondis en sociologie et en anthropologie, relatifs à certains champs ou secteurs sociaux spécifiques ;
- Maîtriser des instruments conceptuels et des questionnements centraux constitutifs de la démarche d'analyse sociologique et de la démarche d'analyse anthropologique;
- En regard d'une problématique sociale et culturelle donnée, mettre en perspective les angles de lectures (et les démarches d'analyse) selon une approche socio-anthropologique ;
- Développer une réflexion sur ces démarches d'analyse (les regards posés), leurs apports et postulats du point de vue épistémologique, théorique et méthodologique ;
- Faire preuve d'une prise de conscience de l'utilisation d'une large palette de méthodes pour construire une analyse socio-anthropologique et s'approprier l'une d'entre elles de manière plus spécifique.

Le diplômé aura intégré une attitude d'acteur universitaire critique, capable de lire et d'interpréter des problématiques et phénomène sociaux et culturels en faisant preuve d'ouverture en étant conscient des spécificités des regards de sociologue et d'anthropologue. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'expertise, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son environnement social et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser et mobiliser de manière critique un corpus de savoirs approfondis en sociologie et en anthropologie, relatifs à certains champs ou secteurs sociaux spécifiques.
 - 1.1. Se situer dans le champ des savoirs sociologiques et anthropologiques.
 - 1.2. Démontrer un approfondissement de ses connaissances sociologiques et anthropologiques, dans certains champs ou secteurs sociaux spécifiques.
 - 1.3. Mobiliser et appliquer de manière pertinente ses connaissances sociologiques et anthropologiques pour comprendre et analyser un phénomène social, dans certains champs ou secteurs sociaux spécifiques.
2. Maîtriser des instruments conceptuels et les questionnements centraux constitutifs des démarches d'analyse de la sociologie et de l'anthropologie et leur spécification dans certains champs ou secteurs sociaux.
 - 2.1. Maîtriser des instruments conceptuels et les questionnements centraux constitutifs de la démarche d'analyse sociologique.
 - 2.2. Mobiliser les fondements de la démarche d'analyse sociologique pour l'étude d'une problématique dans certains champs ou secteurs sociaux.

- 4.1. Définir et préciser une problématique sociale et culturelle, en veillant à sa contextualisation et en délimitant le périmètre d'étude.
- 4.2. Dresser un inventaire bibliographique des sources en sociologie et en anthropologie adéquat, en questionnant la validité et la pertinence des sources en regard de la problématique étudiée.
- 4.3. Réaliser un état des lieux critique de la littérature en sociologie et/ou en anthropologie en regard de la problématique étudiée.
- 4.4. Faire preuve de rigueur et de précision conceptuelle en regard des concepts et instruments d'analyse, sociologiques et anthropologiques, mobilisés pour étudier la problématique.
- 4.5. Développer une réflexion socio-anthropologique sur la problématique, en veillant à bien préciser les apports et postulats de la (des) démarche(s) d'analyse du point de vue épistémologique, théorique et méthodologique.
- 4.6. Développer un esprit de synthèse permettant la mise en perspective de (des) l'analyse(s) réalisée(s) et la formulation de conclusions pertinentes.
- 4.7. Faire preuve, de manière générale, d'un recul critique tant sur son propre travail que sur les connaissances qui y sont mobilisées.
5. Communiquer et interagir de manière professionnelle et constructive, tant à l'oral qu'à l'écrit, avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée (étude d'un phénomène social, étude scientifique ...).
- 5.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit, sur des sujets complexes ciblés dans le domaine de la sociologie ou de l'anthropologie de façon correcte, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé et aux intentions poursuivies.
- 5.2. Dialoguer et interagir de manière respectueuse et constructive avec différents interlocuteurs et au sein d'une équipe.
6. Agir en tant qu' universitaire, en acteur critique et responsable, conscient des spécificités des regards de sociologue et d'anthropologue, et ayant intégré une logique de développement continu.
- 6.1. S'engager et agir selon une approche universitaire fondée et caractérisée par une prise de distance critique, en étant conscient des spécificités des regards de sociologue et d'anthropologue.
- 6.2. Faire preuve de prise de distance par rapport à ses préjugés et se décentrer par rapport à son propre point de vue et ses valeurs culturelles.
- 6.3. S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui, en étant soucieux de valeurs éthiques.
- 6.4. Témoigner d'une prise de conscience de leurs ressources et compétences personnelles, afin de les développer de manière autonome (logique de développement continu) pour évoluer positivement dans son environnement socio-professionnel.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le master 60 en sociologie et anthropologie propose un programme composé de cinq types d'activités :

- des cours consacrés à des « problématiques théoriques transversales » - Fondements (10 crédits),
- une ouverture de méthodologie (5 crédits),
- des cours structurés en fonction de « champs » (ville, famille...) abordés sous l'angle sociologique ou anthropologique (25 crédits),
- la chaire Leclercq (3 crédits) où des conférenciers de renom présentent leurs travaux de recherche,
- et enfin, un travail de fin d'étude de nature théorique (17 crédits).

SOCA2M1 Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)



o Fondements (10 crédits)

	Théories sociologiques contemporaines	Mathieu Berger	10
--	---------------------------------------	----------------	----

☒ LANTR2115

Séminaire d'Anthropologie du Numérique : technologie, jeux vidéos et mondes virtuels

Lionel Scheepmans
(supplée Olivier Servais)

PK [q2] [1.5h] [5 Crédits] 🌐

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires. Ceux-ci seront choisis dans la liste ci-dessous, pour un maximum de 30 crédits (excepté pour les titulaires d'un bachelier non universitaire pour lequel une passerelle est prévue, dont les enseignements supplémentaires seront fixés entre 45 et 60 crédits).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Aucune passerelle entre votre diplôme initial et ce master n'est prévue par l'Arrêté du Gouvernement. Peut-être avez-vous néanmoins accès à ce master, éventuellement moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires à votre programme. Veuillez vous adresser à la faculté qui organise ce master afin de connaître les démarches à effectuer. Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à [Marie Gilot](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Le master est accessible par [Valorisation des acquis de l'expérience \(VAE\)](#).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les titulaires d'un diplôme universitaire de premier ou de deuxième cycle non repris dans le tableau ci-dessus peuvent introduire une demande d'accès sur dossier. Si le parcours antérieur des étudiants est jugé incomplet, le jury peut conditionner l'accès au master à l'ajout d'enseignements supplémentaires obligatoires (maximum 30 crédits) au programme.

Les étudiants admis suivront les 60 crédits du master dans leur intégralité.

Conditions de recevabilité :

- Les étudiants titulaires d'un grade académique de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) délivré par une université hors Europe reconnue par l'AUF(*) (voir https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/) doivent avoir obtenu au moins 60 % (ou 12/20) de moyenne pour le 2ème cycle des études universitaires réussies dans leur université d'origine.
- Les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er cycle (minimum 3 ans ou 180 crédits) délivré par une université hors Europe reconnue par l'AUF(*) (voir https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/) doivent avoir obtenu au moins 60 % (ou 12/20) de moyenne pour le 1er cycle des études universitaires réussies dans leur université d'origine.

Ces critères seront appliqués strictement, ce qui signifie que les dossiers qui ne les remplissent pas seront écartés d'office. Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative et de qualité dûment attestée (voir plus haut).

Pour rappel, les candidat.es devront apporter la preuve d'une maîtrise active et passive suffisante de la langue française (Niveau B1 du Cadre Européen commun de référence pour les langues (CERC))

(*) AUF : Association d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche et opérateur de la Francophonie universitaire

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

PÉDAGOGIE

Le programme est centré sur les fondements des démarches d'analyse de la sociologie et de l'anthropologie et leur spécification dans un champ ou un secteur social plus spécifique. La démarche méthodologique est initiée à partir des méthodes qualitatives ou quantitatives. Le mémoire vise à faire un travail de synthèse sur une question sociologique et/ou anthropologique, en se fondant essentiellement sur un état des lieux critique de la littérature internationale en sociologie et anthropologie. Une réflexivité critique sur les spécificités et convergences des démarches anthropologiques et sociologiques en est une dimension importante. Cet état des lieux peut être la base d'une problématique de recherche originale, qui peut être mise en oeuvre dans le cadre d'un mémoire de « master 120 » soit en anthropologie, soit en sociologie.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation des cours est basée sur la réalisation de travaux et/ou sur le passage d'examens écrits ou oraux.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

L'internationalisation se manifeste dans les possibilités de rencontres internationales offertes à l'étudiant. Il faut notamment insister sur le fait que grâce aux cours de la Chaire Jacques Leclercq, les étudiants de l'UCLouvain peuvent suivre, chaque année, les enseignements de chercheurs de renommée internationale. Ces cours sont dispensés en anglais ou en français.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le master 60 en sociologie et anthropologie constitue un approfondissement théorique des démarches d'analyse de l'anthropologie et de la sociologie. A cet effet il constitue un bon complément à un Master 120 dans une autre orientation. Par ailleurs, cet approfondissement trouve sa suite naturelle dans le [Master \[120\] en sociologie](#) et le [Master \[120\] en anthropologie](#). Du fait de la structure homologue des programmes, l'étudiant pourra être crédité facilement dans ces derniers programmes des cours suivis en master 60 (appartenant aux blocs matières, problématiques transversales, champs, ou Chaire Leclercq). Le mémoire, plus léger, du master 60 peut aussi constituer le point de départ d'une problématique de recherche, qui sera mise en oeuvre dans le master 120.

GESTION ET CONTACTS

Inscriptions : www.uclouvain.be/fr/facultes/espo/s-inscrire-en-master.html

Gestion du programme

Entité	SSH/ESPO/PSAD
Entité de la structure	Ecole des Sciences politiques et sociales / Louvain School of Political and Social Sciences (PSAD)
Dénomination	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Faculté	Secteur des sciences humaines (SSH)
Secteur	PSAD
Sigle	Place Montesquieu 1 - bte L2.08.05
Adresse de l'entité	1348 Louvain-la-Neuve
Site web	Tél: +32 (0) 10 47 41 09 - Fax: +32 (0) 10 47 27 36 http://www.uclouvain.be/psad.html
Responsable académique du programme:	Jacinthe Mazzocchetti
Jury	
	<ul style="list-style-type: none">Président: Hugues DraelantsSecrétaire: Eric Mangez
Personne(s) de contact	
	<ul style="list-style-type: none">Responsable administrative: Marie Gilot